

# 001

www.diasporaction.fr

DIMANCHE 14 AOÛT 2022

## DiasporAction

Les yeux de la Diaspora

BIMENSUEL D'INFORMATION ET COMMUNICATION



### ASSASSINAT DE DIOUGOU SIDIBÉ

La diaspora malienne interpelle Assimi Goïta



### MODIBO MAO MAKALOU, ECONOMISTE À PROPOS DE LA LEVÉE DE L'EMBARGO

«L'apport de la diaspora malienne est plus important que l'aide publique au développement (APD) et l'investissement direct étranger (IDE)»



### PROJET DE NOUVELLE CONSTITUTION AU MALI

Le Hcme propose la diaspora comme 20ème région administrative



### AMBASSADE DU MALI AU CANADA

Passage remarqué de Chérif Mohamed Kanouté



## Ambassade du Mali au Canada

### Les Maliens pleurent le retour au bercail de Cherif Mohamed Kanouté

Après de bons et loyaux services rendus à la nation, le premier conseiller à l'Ambassade de la République du Mali au Canada, Chérif Mohamed Kanouté, a été rappelé par son ministère de tutelle. Gros travailleur, le diplomate s'est difficilement séparé des Maliens de Canada, à qui il a rendu d'énormes services en matière de réinsertion.

Les Maliens du Canada ont eu du mal à se séparer de leur premier conseiller, Chérif

Mohamed Kanouté. Depuis sa prise de fonction dans ce pays d'Amérique septentrionale, l'homme a mis au centre de ses missions le bonheur de ses compatriotes. Il n'a jamais failli quand il s'agissait de défendre un Malien. "J'ai eu à collaborer avec M. Shérif Mohamed Kanouté en tant que 1er conseiller de l'ambassade du Mali au Canada, puis chargé d'affaires. Dans ces deux postes, M. Kanouté s'est distingué par sa clairvoyance, son sens du devoir et son patriotisme », témoigne Lassine Traoré,

ancien président du Conseil de base des Maliens du Canada.

Ces caractéristiques d'excellent défenseur des droits des Maliens n'obscurcissent jamais son jugement. Quand il le faut, il tape du poing sur la table. C'est cela aussi un grand homme. "Mes débuts avec M. Shérif Mohamed Kanouté ont été un peu tumultueux et se sont calmés au fil du temps.

Comme dit cet adage bambara « si ton ami n'est pas capable de te dire la vérité, paye ton ennemi pour qu'il la dise. Car la vérité, même si ça peut faire mal, est toujours bonne à dire. M. Shérif Mohamed Kanouté est un de ces hommes qui osent dire la vérité, même-si sa tête est mise à prix. Quand il s'agit de dire les choses telles qu'elles sont, le Khassonké prend le dessus sur le diplomate. Malgré quelques incompréhensions si tôt oubliées dès que nous avons appris à se connaître, nous avons fait converger nos actions pour le bien de la communauté », souligne l'ex président du Hcme Canada.

Il a conduit plusieurs dossiers à bon port qui, d'ailleurs, resteront dans la mémoire collective. Traoré se souvient du « recensement administratif à vocation d'état civil et pour l'acquisition du numéro d'identification nationale (Nina), l'organisation des élections présidentielles de 2013 et de 2018, la tenue du Dialogue nationale inclusif, j'en passe ».

Pour ces nouveaux services, on ne doute point de la capacité intellectuelle de ce commis de l'Etat à relever les nouveaux défis qui lui seront assignés.

Pour son témoignage, Mamby Dembélé,

un Malien résidant au Canada, s'exprime en ces termes : « Merci beaucoup pour tout le service que tu as rendu à la communauté malienne vivant à Montréal. Merci beaucoup pour ton grand sens de patriotisme, ton humanisme et ta simplicité. Merci pour tout Chérif ».

Bon vent à Cherif Mohamed Kanouté pour sa nouvelle mission !

### Abdrahamane Baba Kouyaté



Le Prêt Immobilier de la BDM-SA permet de financer tout type de projet immobilier sur une durée maximum de 20 ans : achat de maison, achat de terrain, achat d'appartement, etc .

Un taux de 8% pour une durée de 1 à 10 ans	Un taux de 8,5% pour une durée de 10 à 15 ans	Un taux de 9,25% pour une durée de 15 à 20 ans
--	---	--

Garanties :  
Hypothèque sur TF en plus des autres sûretés (engagement de domiciliation de salaire, assurance vie)

Durée: 20 ans en tenant compte de la durée d'activité restante du client.  
Montant: en fonction de la capacité d'endettement.

# PROJET DE NOUVELLE CONSTITUTION AU MALI

## Le Hcme propose la diaspora comme 20ème région administrative

Lors de la rencontre entre la commission de rédaction de la nouvelle constitution et la société civile, le Haut conseil des Maliens de l'extérieur a formulé des propositions. Il s'agit notamment de la reconnaissance de la diaspora malienne comme 20ème région administrative du Mali.

buent beaucoup à l'économie malienne. Pourtant, ils ont leurs difficultés et leurs préoccupations. Représentée par le secrétaire général du Haut conseil des Maliens de l'extérieur, Mamadou Camara, lors de la rencontre entre la société civile et la Commission de rédaction de la nouvelle constitution, la diaspora malienne a proposé de faire référence à la Charte du Mandé ou Charte de Kurukanfuga dans le préambule de la nouvelle constitution.

Par rapport aux droits et devoirs de la



Estimés en 2007 à environ 4 millions, dont 2,7 millions en Afrique, notamment en Côte d'Ivoire, au Gabon, en RDC et au Congo, les Maliens de la diaspora contri-

personne humaine, le Hcme propose de mettre l'accent sur l'article 22 de l'actuelle constitution qui dispose que « la défense de la patrie est un devoir pour

tout citoyen ».

Dans le chapitre relatif à l'Etat et à la souveraineté, il est prévu le maintien de la forme républicaine de l'Etat. A travers le Hcme, les Maliens de l'extérieur pensent que le français ne doit plus être la seule langue d'expression officielle.

Pour le cas des institutions, ils veulent la réduction du pouvoir du président de la République en encadrant son pouvoir de nomination. Selon le Hcme, le serment qu'il prête doit être corrigé en tenant compte des recommandations des Assises nationales de la refondation.

Pour le Parlement à deux chambres, l'Assemblée nationale et le Sénat à la place du Haut conseil des collectivités, le Hcme veut l'inscription dans la nouvelle constitution le principe de la représentation des Maliens établis à l'extérieur au Parlement (à l'instar des articles 102 et 110 de la Constitution de 1992).

Sur l'aspect judiciaire, la création de la Cour des comptes et la limitation de la mission de la Cour constitutionnelle au contrôle de constitutionnalité et à la gestion du contentieux électoral. La suppression de la Haute cour de justice et le maintien et la valorisation du Conseil économique, social et culturel.

Dans le cadre de l'organisation du territoire, le Haut conseil propose la création de la collectivité publique « Maliens établis à l'extérieur » qui sera la vingtième région du Mali, dont la mise en œuvre permettra de finaliser les actions prévues aux points 1 et 2 de l'axe 4 de la feuille de route de la Transition. Notamment de parachever le processus de réorganisation territoriale ; reformer le système électo-

ral en prenant en compte les Maliens établis à l'extérieur. La collectivité publique « Maliens établis à l'extérieur » sera le cadre juridique approprié pour régler les problèmes consulaires, ceux liés aux investissements et à leur représentation adéquate des Maliens établis à l'extérieur au sein des institutions.

**ABK**

# ARRESTATION DE 49 SOLDATS IVOIRIENS AU MALI



## Sit-in devant l'ambassade du Mali en Côte d'Ivoire

Suite à l'arrestation de 49 soldats ivoiriens à l'Aéroport international président Modibo Keita de Bamako, plusieurs Ivoiriens se sont regroupés devant l'ambassade du Mali en Côte d'Ivoire. C'était le lundi 8 août 2022 à Abidjan, près du Grand hôtel.

Une première dans l'Histoire. Un sit-in a eu lieu devant une ambassade du Mali. Pas n'importe laquelle, il s'agit de l'ambassade du Mali en Côte d'Ivoire, où les Maliens sont fortement représentés. Cela, suite à l'arrestation par la partie malienne de 49 personnes de nationalité ivoirienne. S'ils sont considérés par les autorités du Mali comme étant des

mercenaires, en RCI, ce sont des soldats. C'est d'ailleurs pour cette raison que plusieurs Ivoiriens, en plus des messages sur les réseaux sociaux, se sont regroupés devant l'ambassade du Mali à Abidjan pour exiger leur mise en liberté. Au moment où nous mettons cet article sous presse, les autorités maliennes n'avaient pas encore réagi.

Toutefois, malgré l'ouverture d'une enquête judiciaire par le Procureur général près de la Cour d'appel de Bamako, les deux parties ont convenu de la mise en place d'un cadre de médiation.

D'ailleurs, une première rencontre s'est déjà soldée par un échec. Le président togolais Faure Essozimna Gnassingbé, chargé de la médiation, et Robert Dussey, son ministre des Affaires étrangères,



s'efforcent d'ouvrir un second round de négociations à Lomé.

Selon nos confrères de Jeune Afrique, la délégation malienne dirigée par le chef de la diplomatie, Abdoulaye Diop, n'a guère apprécié l'attitude des Ivoiriens lors de la première rencontre. Ceux-ci avaient amené à Lomé nombre de documents émanant de leur ministère de la Défense, qui prouvaient, selon eux, que Bamako était parfaitement au courant, avant le 10 juillet, que des soldats seraient envoyés au Mali. Alors qu'au contraire, la partie malienne s'attendait à une excuse publique de la part du président de la Côte d'Ivoire d'Alassane Dramane Ouattara.

En dehors de la médiation togolaise, le président ivoirien compte désormais sur ses homologues du Sénégal, Maky Sall, président en exercice de l'Union africaine (UA), et de la Guinée Bissau, Umaro Sis-

soco Emballó, celui de la Cedeao, pour obtenir la libération des 49 soldats arrêtés depuis plus d'un mois déjà.

Affaire à suivre ...

**ABK**



## ASSASSINAT DE DIOUGOU SIDIBE



### La diaspora malienne interpelle Assimi Goïta

Suite à l'enlèvement et à l'assassinat de Diougou Ladji Sidibé, une dame âgée de 70 ans, à Lany Mody, dans la 1<sup>re</sup> région administrative du Mali, Kayes, une forte mobilisation a été organisée par les associations abolitionnistes, panafricanistes. C'était le samedi 06 août 2022, à Paris.

Entre le 29 et le 30 juillet 2022, une scène macabre fut découverte à Lany Mody. Une vieille de 70 ans, enlevée dans son champ, fut tuée, décapitée, puis son corps découpé en morceaux. Après une tentative d'incinération, le reste du corps non consumé par le feu est mis dans un sac et jeté dans l'eau, en pleine brousse.

C'est la fin tragique de la vieille dame, Diougou Ladji Sidibé pour avoir tout simplement refusé d'être une esclave dans son village natal. Village sous l'emprise des chefs coutumiers soninké, qui voulaient l'exproprier de ses terres cultivables, une propriété familiale depuis plusieurs générations. Cela a d'ailleurs été confirmé par des décisions judiciaires.

Au-delà de tout préjugé, Kayes est la région du Mali où l'esclavage est encore bien présente. Pour rappel, certains députés de la majorité présidentielle sous l'ère Ibrahim Boubacar Keïta ont eu à tenir ouvertement des discours discriminatoires pour empêcher les personnes qu'ils appellent «esclaves» de représenter leurs communautés à l'Assemblée nationale.



La diaspora malienne et africaine s'est fortement mobilisée à Paris, la capitale française, pour attirer l'attention des autorités de la transition, plus particulièrement le président Assimi Goïta, à qui une lettre ouverte a été adressée. Dans cette correspondance, la Coordination contre l'esclavage et ses séquelles (Cces), en collaboration avec le mouvement Ganbanaaxu Feddé, a interpellé le président Goïta à tout mettre en œuvre pour mettre un terme aux meurtres et expulsions des militants anti-esclavagistes. Pour elle, les crimes odieux qui se perpétuent sur la base de l'esclavage sont devenus monnaie courante sur le territoire malien.

C'est pourquoi le Président Goïta a été appelé à combattre avec fermeté l'esclavage qui se développe dans le pays. Avant de révéler que des centaines d'at-

taques ont été perpétrées contre des personnes qui se sont dressées contre l'esclavage au Mali. Alors, «vu la situation de détresse dans laquelle vivent les victimes de l'esclavage au Mali et leurs défenseurs, nous vous prions, monsieur le président, de combattre ces terroristes esclavagistes au même titre que les terroristes islamistes. Nous demandons à votre régime une loi qui criminalise et pénalise l'esclavage, les séquelles de l'esclavage et les apologistes de l'esclavage», indique la lettre.

A noter que plusieurs interpellations ont suivi la séquestration et l'assassinat de Diougou Ladji Sidibé.

**ABK**

## 24 personnes placées sous mandat de dépôt et 5 autres sous contrôle judiciaire

Le samedi 31 juillet, le corps sans vie de la vieille Diougou Sidibé a été retrouvé dans un sac. Elle avait été tuée dans son champ, dans la matinée du vendredi. Les bourreaux, après avoir tenté de brûler son corps, sans succès, avaient fini par le mettre dans un sac de 100kg et le jeter dans une flaqué d'eau un peu distante de son champ. Le tribunal de grande instance de Kayes s'est saisi de cette affaire et 24 personnes, dont l'imam et le chef de village, ont été placées sous mandat de dépôt, le vendredi 05 Août. Cinq (5) autres personnes sont mises sous contrôles judiciaires.

Situé à environ 80km de Kayes, Lani Modi est un village de la Commune de Sony, non loin de la frontière sénégalaise. Ces dernières années, le village est secoué par le phénomène de l'esclavage par ascendance. Tandis que la chefferie traditionnelle veut maintenir cet esclavage, qu'elle assimile à une « coutume », ceux qui subissent ont décidé de ne plus accepter cette discrimination.

La vieille Diougou faisait partie de ces personnes, en quête de liberté contre l'esclavage par ascendance. Et 2019, pour avoir refusé son statut d'esclave, la vieille femme, Diougou Sidibé, avait été dépossédée de son champ, qu'elle cultivait depuis 30 ans. Dans ces zones



esclavagistes, la terre est censée être l'apanage de la chefferie traditionnelle, considérée comme « Noble ». Ces derniers soutiennent que les terres que cultivent les « esclaves » ont été données au nom de la tradition. Une tradition qui défend l'esclavage par ascendance. Alors, pour eux, ceux qui veulent quitter ce statut d'esclaves doivent aussi quitter leurs champs.

Après avoir été dépossédée de son champ, la vieille Sidibé s'était tournée vers le tribunal de Kayes, en déposant une plainte pour réclamer sa restitution. A la suite du jugement, le tribunal de Kayes l'avait réhabilitée, l'autorisant à cultiver son champ. Et c'est ce qu'elle avait commencé à faire. Cette décision

judiciaire avait déplu à certains tenants de l'esclavage. C'est pourquoi, le 10 juin dernier, 5 femmes du village avaient agressé la vieille dans son champ.

Suite à cet incident, les 5 femmes ont été interpellées, et l'instigatrice, placée sous mandat de dépôt, les autres sous contrôles judiciaires. Quelques temps après, l'un des fils de la vieille, accompagné par ses enfants, s'était rendu dans le même champ pour le cultiver. Certains hommes s'y sont rendus et l'ont sommé de quitter le champ sous peine d'être tué. Ce fils, avec ses enfants, s'était retiré du champ. Le mercredi 27 juillet, celle qui est emprisonnée à Kayes pour avoir frappé Diougou, avait demandé la liberté provisoire. C'est ainsi que la vieille Diougou Sidibé sera appelée à Kayes pour donner son avis sur cette mise en liberté provisoire. Diougou s'opposa à cette liberté et la femme retourna en prison.

Le vendredi matin suivant, Diougou Sidibé se rendit comme de coutume à son champ. Mais, lorsque les enfants lui apportèrent son repas, ils ne la retrouvèrent pas sur place. Informés, sa famille et ses soutiens partirent à sa recherche dans la forêt. Ils furent relayés, le lendemain, par les enfants. C'est ainsi que, vers 10h, son corps a été retrouvé dans un sac, jeté dans une flaqué d'eau. Les bourreaux, après avoir découpé certaines parties du corps, ont ensuite tenté d'y mettre le feu. Sans succès.

C'est la Protection civile qui a été appelée pour enlever le corps. Mais compte tenu de l'état de décomposition, les autorités ont donné la permission d'enterrer la vieille Diougou. Et le tribunal de Kayes s'est saisi de l'affaire pour

traquer tous les bourreaux et leurs complices impliqués dans l'assassinat de cette femme. Ce vendredi 05 Août, 29 personnes présumées coupables ont été inculpées, dont 24 placées sous mandat de dépôt et 5 autres sous contrôles judiciaires. Parmi les personnes placées sous mandat figurent l'imam et le chef de village. Elles sont poursuivies pour « assassinat, discrimination, séquestration et torture ».

**Oumar Bagayoko, Correspondant Kayes**

Source: l'indépendant

**Abdrahamane Baba Kouyaté**





## FONCTION PUBLIQUE DE L'ETAT

### Démarrage de la formation commune de base pour 807 recrues

Les 807 admis au concours d'entrée dans la Fonction publique de l'Etat, dont 281 femmes, soit 34,82%, ont été mis à la disposition du Service national des jeunes (SNJ). Ils sont partis pour six mois de formation commune de base au centre d'instruction du 26ème bataillon des travaux du Génie militaire à Bapho (Ségou). La cérémonie de la rentrée solennelle de cette 3ème cohorte du

SNJ, composée exclusivement des admis à la Fonction publique de l'Etat pour leur service militaire obligatoire, a eu lieu le mardi 02 août 2022 à l'ex-SNJ.

Lors de la cérémonie de présentation au drapeau des recrues de la 2e cohorte du Service national des jeunes en mars dernier, le président de la Transition, colonel Assimi Goïta, affirmait que désormais toutes les nouvelles recrues dans la Fonction publique bénéficieront de la formation du Service national des jeunes avant de rejoindre leurs lieux de

déploiement dans le cadre de l'administration.

Cette initiative des autorités de la Transition s'inscrit dans le cadre des réformes politiques et institutionnelles que ces autorités ont engagées. Plus particulièrement, celles relatives à la Défense et à la Sécurité.

Pour le ministre Moussa Ag Attaher, cette cérémonie de départ consacre la traduction en acte de l'instruction du président de la Transition, colonel Assimi Goïta, d'appeler désormais sous le drapeau les nouveaux admis au concours d'entrée à la Fonction publique. « Cette formation sera une occasion pour développer chez les admis un lien sacré de fraternité et l'esprit d'unité et de cohésion sociale. Elle sera aussi l'occasion d'élever en vous les vertus de l'obéissance, de la discipline, de la rigueur et du sens du devoir bien accompli. La formation constituera un tremplin pour développer en vous, individuellement, le sens de l'Etat et la posture de l'agent public pour qu'apprendre, servir et défendre aient la plénitude de leur sens », exprime-t-il.

Selon le ministre Moussa Ag Attaher, le SNJ a trois fonctions principales. La première fonction est la formation physique. Cette formation vise à forger, à façonner des jeunes pétris du sens de la maîtrise et de la connaissance de soi.

La deuxième porte sur la formation morale des jeunes en vue de développer en eux les réflexes de la citoyenneté, l'esprit civique, la loyauté, le sentiment patriotique et la culture du don de soi. En somme, il s'agit de faire des jeunes

que vous êtes des acteurs de la consolidation de l'Etat-nation qu'est le Mali.

La troisième concerne la formation professionnelle visant à renforcer chez les jeunes leur employabilité et leur insertion dans le tissu socioprofessionnel, à faire des jeunes, des acteurs économiques qui contribuent efficacement à l'émergence économique et sociale du Mali. « Vous êtes des fonctionnaires et vous n'êtes pas concernés par cette 3ème fonction qu'est la formation professionnelle », a conclu le ministre Ag Attaher.

**IB KONE**

# Hausse des prix

## Le Front populaire contre la vie chère interpelle le gouvernement

Une organisation à but non lucratif et apolitique qui vise à combattre l'augmentation des prix des produits de première nécessité, afin de soulager les Maliens, le Front populaire contre la vie chère était face à la presse ce mardi 2 août 2022, à la Bourse du travail de Bamako. L'objectif était non seulement de présenter le schéma institutionnel des stratégies novatrices de la lutte contre la vie chère, mais aussi d'appeler les autorités de la Transition à prendre urgemment des mesures idoines pour alléger la souffrance des Maliens. La conférence de presse était animée par Mariam Koné, présidente du Front, Mariam Diakité, secrétaire générale.

Le Mali a subi un embargo de la Cedeao et de l'Uemoa du 09 janvier au 03 juillet 2022. Après la levée de ces sanctions, les Maliens assistent chaque jour à la flambée des prix des produits de première nécessité à Bamako, comme à l'intérieur du pays. Tels que le sucre, le lait, l'huile, le carburant, le gaz, etc. A Bamako, le kilogramme de sucre est vendu à 900 FCFA, voire 1000 FCFA dans certains endroits. A cause de cette augmentation des prix, beaucoup de revendeurs refusent de vendre ce produit.

Face à cette situation, le Front populaire constate avec beaucoup de regret la négligence des autorités nationales par rapport à l'augmentation des prix des denrées dans les marchés de Bamako et à l'intérieur du pays. Aucune disposition ne serait prise pour soulager les Maliens par les autorités nationales, regrette le Front.



## COMMUNIQUE DE L'AMBASSADE DU MALI A NOUAKCHOTT

L'Ambassadeur de la République du Mali à Nouakchott informe les Maliens établis en Mauritanie que les Autorités Mauritaniennes ont décidé de la fermeture des sites miniers d'exploitation artisanale de la localité de Tijirite, zone de Chami à compter du 14 août 2022.

Ainsi, les Autorités Mauritaniennes invitent instamment tous les exploitants artisanaux de ces sites à les libérer avant le 14 août 2022.

En outre, les autorités mauritaniennes invitent les étrangers vivant dans la zone concernée à ne pas participer aux manifestations organisées par les

Mauritaniens exploitant ces mines, pour ne pas s'exposer aux conséquences de droit.

Aussi, l'Ambassadeur appelle tous les Maliens établis en Mauritanie au strict

respect de cette décision des autorités mauritaniennes.

Enfin, l'Ambassadeur demande à tous les responsables des associations de

Maliens établis en Mauritanie de s'investir pour passer l'information.

L'Ambassadeur sait compter sur la compréhension de chacun.

**Ambassadeur**

« Après avoir dénoncé la vie chère, le Front constate avec amertume que le gouvernement manque de solutions au problème. La preuve, aucun plan de riposte pris par le gouvernement n'a été opérationnel depuis l'annonce et la levée de l'embargo. Les populations sont restées entre espoir et amertume », déclare le Front.

Le Front élabore un "document cadre" contre la vie chère au Mali.

Le document en question comporte quatre grands axes, dont la mise en œuvre va éradiquer de manière progressive la cherté de la vie au Mali, expliquent les responsables. Le premier axe résout des problèmes d'exonération au Mali ; le deuxième pallie les problèmes d'entreposage au Mali ; le troisième se base sur la tierce détention des produits de première nécessité ; le quatrième est le warrantage, qui prend en compte la problématique de la rupture du marché en stock de céréales (mil, sorgho, riz, fonio etc.) Le document comporte un plan d'actions qui facilitera sa mise en œuvre, selon les responsables.

Pour terminer, le Front interpelle le gouvernement à prendre en main, sans délai, la souffrance du citoyen lambda.

**Ibréhima Koné**

# Lutte contre les fausses nouvelles au Mali



## Appel-Mali lance un nouveau projet

L'Association des professionnels de la presse en ligne au Mali (Appel-Mali), en partenariat avec l'International média support (IMS), une organisation danoise, a lancé le vendredi 05 août 2022, à son siège, un projet sur « l'internet face aux fausses nouvelles, droit et devoir des utilisateurs au Mali ». C'était au cours d'une conférence de presse animée par Modibo Fofana, président de l'Appel-Mali, Seybou Keïta, personne-ressource, et Assane Koné, secrétaire général.

L'objectif de ce projet, selon Modibo Fofana, est d'accompagner les utilisateurs de l'Internet au Mali à lutter contre les fausses informations, telles que la désinformation, la mésinformation et la malinformation. A cet effet, des ateliers de formation seront organisés à

Bamako, Kati et un autre Koulikoro.

Aussi, y aura-t-il quatre (4) rendez-vous IMS avec les acteurs de l'Internet sur le droit et les obligations du numérique. Modibo Fofana estime par ailleurs que cette initiative est une opportunité pour tous les acteurs de l'Internet, notamment ceux des médias sociaux.

Pour Seybou Keïta, personne-ressource et ancien secrétaire général de l'Appel-Mali, ce projet pourra être utile pour la bonne utilisation de l'Internet par les populations. Ainsi, il pourrait contribuer à l'éducation civique, au devoir de citoyenneté, etc. afin d'aider l'État dans ses tâches, surtout en cette période où les fausses informations enflamment les réseaux sociaux.

Assane Koné, secrétaire général d'Appel-Mali, estime que cette initiative va en droite ligne avec les objectifs de la création de l'organisation faitière de la presse en ligne au Mali. Dont un des objectifs est le renforcement des capacités de ses membres.

La durée du projet est de six (6) mois. Il sera clôturé par un grand forum, concluent les conférenciers.

**IB KONE**

# AMBASSADE DES ETATS-UNIS AU MALI



## COMMUNIQUE DE PRESSE

**Le Mali recevra 32 millions de dollars dans le cadre des nouveaux engagements des États-Unis pour répondre à la crise alimentaire mondiale créée par la Russie.**

**Le Mali est parmi plus de 47 pays et organisations régionales à recevoir des fonds pour sauver des vies à travers des interventions d'urgence et pour atténuer une nouvelle augmentation de la**

**pauvreté, de la faim et de la malnutrition en raison de la hausse des prix des aliments, des engrais et du carburant.**

La hausse des prix des aliments, des engrais et du carburant au Mali et dans toute l'Afrique subsaharienne nuit aux Maliens et leur rend la vie plus difficile. Cette hausse des prix aggrave les problèmes de développement et les urgences humanitaires. Dans le cadre de la contribution de 2,76 milliards de dollars (1 766 milliards de FCFA) récemment annoncé par le gouvernement américain

pour faire face à la crise alimentaire mondiale, l'Agence des États-Unis pour le développement international (Usaid) prévoit de fournir 32 millions de dollars (20,5 milliards de FCFA) de nouvelles ressources au Mali pour protéger les populations vulnérables de l'escalade de la crise exacerbée par l'invasion provoquée et injustifiée de l'Ukraine par la Russie.

Alors que Vladimir Poutine a pris la nourriture en otage et a aggravé ces problèmes, les États-Unis mènent un effort mondial pour lutter contre l'insécurité alimentaire causée par l'attaque inadmissible de Poutine contre l'Ukraine. Ici au Mali, l'Usaid programmera 15 millions de dollars (9,6 milliards de francs CFA) au Programme alimentaire mondial (PAM), à l'Unicef, à l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et au Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (Ocha) pour répondre aux besoins immédiats des citoyens les plus vulnérables du Mali.

Ce financement humanitaire d'urgence contribuera à faire en sorte que les populations touchées par la crise puissent satisfaire leurs besoins alimentaires de base grâce à des transferts monétaires et des bons alimentaires couvrant près de 200 000 Maliens vulnérables, dont 40 000 déplacés internes. Un nouveau financement humanitaire du peuple américain au système des Nations Unies au Mali assurera la détection et le traitement précoces des cas de malnutrition aiguë sévère grâce au dépistage de 100 000 enfants de moins de cinq ans et de 10 000 mères

et gardiennes d'enfants, y compris des femmes enceintes. Les fonds seront également utilisés pour acheter 350 tonnes d'Aliments thérapeutiques prêts à l'emploi (Atpé) pour les enfants souffrant de malnutrition, leur donnant les nutriments vitaux dont ils ont besoin pour récupérer.

Ce nouveau financement vient s'ajouter à notre budget de l'année en cours pour l'aide humanitaire au Mali de 75 millions de dollars (48 milliards de FCFA).

Ces fonds renforceront le système d'alerte précoce du gouvernement pour la sécurité alimentaire, tout en intensifiant notre soutien existant au système de santé du Mali et aux agents de santé communautaires alors qu'ils détectent et traitent la malnutrition.

En plus de la nouvelle aide humanitaire, l'Usaid fournira 17 millions de dollars (10,9 milliards de FCFA), sous réserve de la disponibilité des fonds, pour aider les Maliens à répondre à leurs propres besoins de développement et à renforcer leur sécurité alimentaire en tant que nation. L'Usaid soutient l'agriculture au Mali depuis 1961 et finance l'agriculture via Feed the Future depuis 2013.

Cette année, les États-Unis avaient déjà prévu 20 millions de dollars (12,8 milliards de FCFA) pour soutenir la production et la commercialisation agricoles.

Ce nouveau financement agricole de 17 millions de dollars (10,9 milliards de francs CFA) atteindra 300 000 ménages maliens supplémentaires, élargissant la portée géographique et l'impact du programme Feed the Future actuel à Sikasso, Koutiala, Bougouni, Mopti, Bandiagara, Douentza

et Tombouctou. Les fonds seront utilisés pour distribuer des intrants tels que des engrais et des semences améliorées et contribueront à accroître l'accès et la disponibilité d'aliments nutritifs pour les plus vulnérables du Mali, notamment les jeunes défavorisés, les femmes enceintes et allaitantes et les enfants de moins de cinq ans.

Les nouveaux fonds agricoles aideront également les agriculteurs à maintenir leurs stocks alimentaires, à réduire la pauvreté, à accroître la résilience aux phénomènes météorologiques extrêmes et prévenir et atténuer les conflits. Enfin, le nouveau financement agricole d'urgence du peuple américain aidera le Mali à devenir plus sécurisé et résilient aux chocs en augmentant la production de céréales telles que le maïs, le mil, le fonio, le riz et le sorgho, ainsi que le bétail, y compris la volaille et les petits ruminants.

Selon l'ambassadeur des États-Unis au Mali, Dennis B. Hankins, « les États-Unis sont le plus grand donateur bilatéral du Mali. Nous travaillons avec divers partenaires pour renforcer les capacités afin que les Maliens puissent assurer leur propre sécurité alimentaire. Les agriculteurs maliens, les éleveurs maliens et les consommateurs maliens sont parmi les victimes les moins visibles de la guerre de la Russie contre l'Ukraine. Cette nouvelle aide de 32 millions de dollars des États-Unis aidera les Maliens à faire face aux impacts considérables d'une situation qu'ils n'ont pas créée.

L'engagement du président Joe Biden de fournir 2,76 milliards de dollars (1 766 milliards de FCFA) en ressources

supplémentaires pour la sécurité alimentaire du gouvernement américain lors du Sommet des dirigeants du G7 en Allemagne représente plus de la moitié des 4,5 milliards de dollars et plus (2 880 milliards de FCFA) en ressources supplémentaires que les dirigeants du G7 se sont engagés pour assurer la sécurité alimentaire mondiale lors du Sommet. Les fonds promis porteront l'investissement total des États-Unis pour faire face à la crise mondiale de la sécurité alimentaire à 5,56 milliards de dollars (3 558 milliards de FCFA) depuis le début de la guerre de la Russie contre l'Ukraine le 24 février 2022.

## Ambassade USA

### ANEH



**DiasporaAction**  
Les yeux de la Diaspora

## Plus de 18 millions d'irrégularités financières décelés par le BVG



La présente vérification financière porte sur la gestion de l'Agence nationale d'évaluation des hôpitaux (Aneh), au titre des exercices 2018, 2019, 2020 et 2021 (1er semestre). Elle a pour objectif de s'assurer de la régularité et de la sincérité des opérations de dépense.

Les travaux de vérification ont concerné les dépenses exécutées sur les subventions de l'Etat et des partenaires techniques et financiers ainsi que les actes d'administration et de gestion.

La présente mission fait suite à une saisine du ministère de la Santé et des Affaires sociales.

A titre de rappel, l'Agence nationale d'évaluation des hôpitaux (Aneh) a été créée par l'article 50 de la loi n°02-050 du 22 juillet 2002 portant loi hospitalière modifiée par la loi n°2018-050 du 11 juillet 2018. Placée sous la tutelle du ministre chargé de la Santé, l'Aneh est investie de la mission d'évaluation de la performance et de la qualité des soins

des hôpitaux, des districts sanitaires ainsi que de l'élaboration et de la dissémination des référentiels dont la mise en œuvre contribue à l'amélioration de l'accueil, de la prise en charge des urgences, de l'hygiène hospitalière, de la maintenance des équipements et la gestion des médicaments. Il ressort des comptes administratifs que l'Agence nationale d'évaluation des hôpitaux a exécuté au cours de la période sous revue 822 044 270 FCFA au titre des dépenses de fonctionnement, soit respectivement 249 772 970 FCFA en 2018, 277 249 076 FCFA en 2019 et 295 022 224 FCFA en 2020.

Irrégularités administratives :

Pour remédier à ces irrégularités le Vérificateur général, Monsieur Samba Alhamdou Baby, a recommandé au président du conseil d'administration de veiller à la tenue des sessions conformément à la réglementation et à la prise d'une résolution relative à l'octroi des jetons de présence aux administrateurs. Au directeur général de l'Aneh, il a dit de veiller à la désignation des intérimaires en cas d'absence des titulaires des postes, à la régularité des pièces justificatives des dépenses et à la mise en place d'un système d'archivage adapté et sécurisé. Le DG doit, en outre, faire viser les ordres de mission par les autorités compétentes. Quant à l'agent comptable, il doit tenir la comptabilité générale et le régisseur d'avances doit s'assurer de la régularité des pièces justificatives des dépenses.

Irrégularités financières :

Le montant total des irrégularités

financières, ci-dessous, s'élève à 18 269 000 FCFA.

Le Vérificateur général a dénoncé au procureur de la République près le tribunal de grande instance la commune III du district de Bamako chargé du Pôle économique et financier les irrégularités relatives au paiement de jetons de présence indues pour un montant de 5 490 000 FCFA et d'indemnités de déplacement et de missions indues d'un montant de 12 779 000 FCFA.



# LUTTE CONTRE LE TERRORISME AU MALI



## Le vecteur aérien des FAMA se renforce avec des avions de combat

L'Etat-major général des armées a reçu, hier mardi 9 août 2022, des mains du président de la transition, le colonel Assimi Goïta, de nouveaux aéronefs (une douzaine) dans le cadre du renforcement des capacités opérationnelles des FAMA sur le terrain.

Composée essentiellement d'avions de chasse de type L39 et Soukhoï 25, des hélicoptères d'attaque de type MI24-P, des hélicoptères de manœuvre de type MI-8, ainsi qu'un deuxième avion de transport tactique de type Airbus Caza-295, cette nouvelle acquisition est un témoignage de la détermination des plus hautes

autorités de la transition à venir à bout du terrorisme et de l'insécurité sous toutes ses formes au Mali. C'était en présence du Premier ministre de la Transition, de l'Ambassadeur de la Fédération de Russie au Mali, des anciens de l'Armée de l'Air, etc.

Avec l'acquisition, entre autres, d'avions de chasse de type L39 et Soukhoï 25, des hélicoptères d'attaque de type MI24-P, des hélicoptères de manœuvre de type MI-8, ainsi que d'un deuxième avion de transport tactique de type Airbus Caza-295, le vecteur aérien de l'armée malienne vient de se renforcer. Le président de la transition, le colonel Assimi Goïta, a officiellement remis au chef d'état-major, hier mardi 9 août 2022, les clés de ces douze nouveaux appareils parmi lesquels quatre avions

d'attaque légers de type L-39C Albatross. Arrivés à un moment où l'armée malienne fait face à de nombreuses attaques terroristes, le ministre de la Défense, le colonel Sadio Camara, dira que l'objectif de cette dotation est de faire de l'armée malienne « une armée professionnelle, bien équipée, bien entraînée, dotée de bon moral, proche du peuple dont elle est issue et dominant l'espace des opérations dans le respect des règles et coutumes adéquates et suivant des règles d'engagement stricts ». Tout en soulignant que cette cérémonie de remise est historique de par la nature que le volume des nouveaux matériels, le colonel Sadio Camara a tenu à saluer le leadership du président de la transition, colonel Assimi Goïta, et le partenariat avec la Fédération de la Russie. Pour le chef d'état-major de l'armée d'air, le général de brigade Aly Boï Diarra, cette acquisition vient effacer le mauvais souvenir des périodes, où les vaillants soldats de l'armée malienne étaient à la solde des groupes armés terroristes, sans aucune possibilité d'appui aérien. Et maintenant, selon lui, « ce n'est pas une armée de parade que nous construisons. Nous avons l'ambition de construire une armée d'action, opérationnelle, apte au combat et décisive au moment opportun ». Une thèse développée encore par cet ancien pilote de l'armée de l'Air, Mahamadou Maïga, interrogé par Abdoul Niang. Il s'est réjoui que l'armée malienne soit en train de recouvrer sa notoriété dans l'espace sous-régional. « Maintenant on peut dire sans se tromper que le Mali dispose désormais d'une armée de l'air et non d'une armée en l'air », a-t-il indiqué.

Le L-39C est un avion d'entraînement de pilotes développé dans les années 1960 par l'avionneur tchèque Aero Vodochody, mais l'appareil peut être aussi utilisé pour des missions d'attaque au sol. C'est un appareil léger qui est très efficace dans les combats contre des petits groupes de djihadistes comme ceux qui évoluent au Mali. Si beaucoup d'acteurs contre les actions de la transition ont souligné que ce sont des avions des années 1960, Attaye Ag Mohamed, membre de la CMA au CNT, a écrit sur son compte Twitter : c'est d'ailleurs le type dont que le Mali besoin aujourd'hui : « très Utiles, moins coûteux et suffisamment dissuasifs face à des adversaires au sol, généralement à motos. Pas besoin de dernières générations couteuses, pilotage hyper-électronique et pas facile à entretenir. Il faut maintenant livrer plus de batailles hors d'emprises militaires », a-t-il indiqué. Il faut noter que ces nouveaux appareils de chasse ont une vitesse maximale de 800-1000 km/h selon les versions. Ils peuvent intervenir dans une altitude de 7 à 10 km (7000 / 10000 m) et peuvent couvrir un rayon d'action de 1750-2500 km. Des équipements sophistiqués qui viennent renforcer la capacité opérationnelle de l'armée de l'air, en plus des hélicoptères de combat récemment acquis par l'armée malienne.

Issa

Djiguiba

Source : LE PAYS

# MODIBO MAO MAKALOU, ECONOMISTE À PROPOS DE LA LEVÉE DE L'EMBARGO



« L'apport de la diaspora malienne est plus important que l'aide publique au développement (APD) et l'investissement direct étranger (IDE) »

Lors d'une interview sur la levée des sanctions et la relance économique du Mali, l'économiste Modibo Mao Makalou révèle que l'apport de la diaspora malienne est plus important que l'aide publique au développement (APD) et l'investissement direct étranger (IDE).

**Interview.**

DiasporAction : Avant même l'embargo,

quelle était la situation financière de l'État malien ?

Modibo Mao Makalou : Merci de la sollicitude. D'abord, il faut dire que le Produit Intérieur Brut (PIB) réel c'est à dire la valeur des biens et des services produits au Mali s'est contracté de 1,2 % en 2020 suite à la Covid-19 et une mauvaise campagne agricole liée au boycott de la culture du coton dans les zones rurales.

Le PIB réel a cependant augmenté de 3,1 % en 2021, et les prévisions du Ministère de l'Économie et des Finances du Mali avaient envisagées une hausse du PIB réel en 2022. Cependant, les sanctions économiques, financières et commerciales infligées au Mali le 9 janvier 2022 par la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) mais qui ont été levées le 3 juillet 2022 risquent de réduire de moitié la croissance économique réelle à environ 3% selon les estimations de la Banque Mondiale. Les sanctions régionales le 9 janvier 2022, notamment la suspension des transactions commerciales à l'exception des produits de première nécessité (produits alimentaires, produits pharmaceutiques, produits pétroliers et électricité), la suspension

des transactions financières, y compris l'accès au marché régional bancaire et des capitaux, le gel des actifs publics détenus auprès de la Banque centrale et des banques commerciales, et la suspension de l'assistance financière régionale, principalement de la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC) et de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD).

**Quelles sont les conséquences de l'embargo sur l'économie du Mali ?**

La levée des sanctions économiques, financières et commerciales n'est pas une panacée même si elle met un terme au gel des avoirs de l'État malien et ceux des entreprises publiques et parapubliques à la BCEAO, ainsi qu'au blocage des transferts de même que l'accès de l'État malien aux systèmes de paiement de la BCEAO.

Rappelons que les sanctions économiques, financières et commerciales ont paralysé l'économie du pays durant 6 mois et empêché l'État et les banques maliennes d'honorer leurs engagements vis à vis de leurs créanciers.

Depuis la mise en place des sanctions le 9 janvier 2022, la dette intérieure s'élevait à 346 milliards FCFA pour les titres des marchés publics (TMP) pour 2022. Toutefois, selon les données de la Banque mondiale, le prix du blé a augmenté de 60 % entre janvier 2021 et début juin 2022 et le prix des intrants agricoles de même que celui du pétrole ont également substantiellement augmenté depuis le début du conflit en février 2022 et sont aujourd'hui presque trois fois plus élevé

qu'il y a un an.

Après la levée des sanctions, il va falloir consentir des efforts énormes pour la relance économique et cela peut se révéler très compliqué surtout à un moment donné où l'économie mondiale va connaître une récession et une hausse des prix jamais vu depuis très longtemps.

Aussi, le Mali importe beaucoup plus les biens et services qu'il n'en exporte et possède aussi une diaspora très forte à l'étranger qui contribue à la résilience. En 2021, le Mali a reçu à travers les circuits financiers officiels 631 milliards de Franc CFA des Maliens de l'étranger.

L'apport de la diaspora malienne est plus important que l'aide publique au développement (APD) et l'investissement direct étranger (IDE).

Par rapport au défaut de paiement précédemment annoncé sur le marché régional financier et monétaire. Il nous faut combien temps pour honorer nos engagements et emprunter de nouveau ?

Selon le projet de loi de finances 2022 adopté en décembre 2021, l'État du Mali compte lever plus de 1000 milliards FCFA sur le marché des titres publics. Un objectif en nette augmentation par rapport aux 754 milliards FCFA que le gouvernement avait réussi à collecter en 2021 pour renforcer ses ressources budgétaires. Dès le 12 janvier une tentative de levée de fonds par le Trésor public du Mali, d'un montant de 30 milliards de francs CFA, sur le marché monétaire de l'UEMOA pour le compte du gouvernement malien était ajournée.

L'État du Mali a en outre été exclu du programme d'émissions de titres publics pour le 1er semestre de 2022, alors qu'il emprunte d'importantes sommes sur le marché financier régional. Toutefois, le Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers de l'UEMOA (CREPMF) a autorisé de nouveau le 13 juillet 2022 informé de l'exécution de la décision de la levée des sanctions économiques et financières à l'encontre du Mali.

Ainsi, l'État du Mali est de nouveau autorisé à intervenir sur les Titres de Marchés Publics, les établissements bancaires maliens ont pu renouer avec le marché monétaire régional en participant à la levée de l'État sénégalais qui a réussi un emprunt de 38,33 milliards FCFA ce vendredi 15 juillet 2022 en proposant une enveloppe de 2 milliards FCFA au trésor sénégalais. Par ailleurs, le Groupe de la Banque Mondiale a notifié au Gouvernement du Mali la levée de la suspension des décaissements au Mali. Ceci est une excellente nouvelle qui augure du retour des partenaires techniques et financiers au Mali.

Réalisée par **Abdrahamane Baba KOUYATE**

**DiasporaAction**  
Les yeux de la Diaspora

## COMMUNIQUE DE L'AMBASSADE DU MALI AU NIGERIA

L'Ambassade du Mali au Nigéria porte à la connaissance du public qu'une ressortissante malienne, du nom de Fanta SACKO, née en 1990 à Bamako, a été victime d'un accident de la route, le 28 mai 2022 sur la voie express Abuja-Kaduna. L'intéressée reçoit actuellement des soins dans un établissement hospitalier du pays.



En l'absence de documents d'identité, toutes les tentatives pour retrouver ses proches sont restées vaines. Il est par conséquent demandé à toute personne connaissant les parents ou proches de Fanta SACKO de bien vouloir les informer de la teneur du présent communiqué.

A toutes fins utiles, contacter l'Ambassade du Mali à Abuja aux numéros suivants: (+234) 80 748 469 71/ (+234) 80 370 438 19



## La diplomate «tabassée» avait saccagé la maison qu'elle louait au Québec

**Oumou Kalsoum Sall a laissé une maison infestée de coquerelles et remplie de moisissures**

**Le Tribunal administratif du logement (TAL) a ordonné à une diplomate sénégalaise de payer 45 300\$ à son propriétaire de Gatineau pour avoir saccagé la maison qu'elle louait, elle qui a aussi été arrêtée par les policiers ce mois-ci.**

«Le mobilier est plein de cafards. Les meubles sont éraflés et égratignés. Il en manque. Tout est sale. Pour ne prendre

qu'un autre exemple, le locataire utilisera du charbon de bois dans le BBQ au gaz», peut-on lire dans le jugement rendu en juin dernier.

Oumou Kalsoum Sall, une diplomate de l'ambassade du Sénégal à Ottawa, a fait vivre des cauchemars à son propriétaire Michel Lemay. Maison «moisie»

Cette mère de famille a loué la coquette maison de Gatineau de 2018 à 2020. Celle-ci était d'abord meublée et décorée «avec goût», note la juge Anne A. Laverdure.

«En mai 2020, il s'avère que la maison est infestée de coquerelles. Il y aura quatre traitements. Cela ne suffira pas. [...] Résultat, le locateur doit se départir de presque tous ses meubles», note la juge.

La diplomate avait aussi l'habitude de prendre une douche avec la porte ouverte, ce qui a occasionné plusieurs dégâts d'eau dans la maison.

«Le revêtement du plancher du sous-sol est imbibé et il y a de la moisissure sur les murs. [...] L'eau abîme le revêtement des murs et s'infiltré sous le plancher», lit-on.

Oumou Kalsoum Sall a donc été condamnée à payer 45 347,95\$ à Michel Lemay pour remplacer le mobilier détruit, le nettoyage et les travaux à réaliser afin de réparer la structure de la maison.

Un huissier et des policiers de Gatineau auraient d'ailleurs cogné à la porte de l'employée de l'ambassade du Sénégal le 2 août dernier pour cette affaire.

Les agents ont fait «face à une personne agitée et refusant de collaborer», selon le Service de police de la Ville de Gatineau (SPVG). Deux policiers auraient d'ailleurs été blessés par des coups et une morsure

en procédant à son arrestation.

Dans un communiqué publié après l'intervention des autorités, le ministère des Affaires étrangères du Sénégal avait accusé le SPVG d'avoir «tabassé» une diplomate lors d'une intervention policière survenue le 2 août dernier à son domicile.

«Le Bureau des enquêtes indépendantes (BEI) ayant été mandaté de mener une enquête, nous n'avons pas l'autorisation de communiquer d'autres informations que ce que nous avons divulgué», a confirmé au Journal hier soir Mariane Leduc, du SPVG.

Notre demande d'entrevue avec l'ambassade du Sénégal à Ottawa est restée sans réponse.

**FRANCIS PILON**

Source le JOURNAL de MONTREAL



# On est preneur !!!

La honte serait partie de Dougouba depuis belle lurette. Le Révolté d'un jour n'a ni la prétention encore moins l'indélicatesse de faire la morale à qui que ce soit. Mais il est de l'obligation morale et décente de mettre un haro sur ce qu'il convient d'appeler l'ambivalence « Made in Mali ». La cérémonie de remise des équipements militaires qui a regroupé hier (mardi 09 août 2022) à l'Aéroport international Président Modibo Keita de Sénou toute la kyrielle des autorités de la transition, y compris le Président lui-même, le colonel Assimi Goïta, a mis à nu cette autre facette du Malien lambda.

Certes, le Révolté d'un jour demeure optimiste pour l'avènement d'un Mali nouveau « Mali-Kura ». Mais pour autant, il reste conscient que nous avons du chemin à faire pour atteindre cet objectif majeur auquel nous aspirons tous. Contre toute attente et cela malgré les sanctions économiques et diplomatiques imposées par la Cedeao, Dougouba vient d'acquérir un important lot de matériels militaires. Ces équipements composés d'aéronefs de type Aero L39 Albatros de fabrication tchécoslovaque, d'hélicoptères et Sukhoï 25 russes vont permettre de renforcer considérablement les capacités opérationnelles de nos FAMA engagées sur les théâtres de guerre face aux groupes armés terroristes.

Cet événement qui aurait dû faire l'objet de fierté et de satisfaction a, hélas, réveillé en certains compatriotes un autre sentiment d'aversion. Motif ? Tout

simplement parce qu'ils considèrent que l'État malien en fait trop pour l'achat d'équipements militaires. Selon leur théorie, une telle opération relève du « secret-défense » et devrait rester sous silence (sic). Argument fallacieux et prétentieux quand on sait que les informations et caractéristiques techniques de ses équipements ou aéronefs dont ils parlent sont tombées dans le domaine public depuis plusieurs années. Une simple recherche sur Google, Wikipédia, YouTube ou autre moteur de recherche permet de tout savoir sur ces équipements en termes de capacité technique. Alors, de quel « secret-défense » parle-t-on ici encore ?

L'armée est la grande muette et ne doit pas dire tout ce qu'elle fait ou possède en matière d'armements ou d'équipements, disent-ils encore. Tiens, tiens, le contrat de fourniture de bateaux de guerre que l'Australie avait signé avec la France qui s'est fait, par la suite, niquer par les États-Unis, c'était peut-être pour acheter des cacahuètes ? Les commandes de plusieurs milliards de dollars d'Arabie Saoudite au constructeur Dassault Aviation pour l'achat de Rafale, ça aussi c'est un conte de ma grand-mère peut-être ? Les USA, la Russie, la Chine, le Royaume Uni, la France, l'Inde, le Pakistan, l'Israël et plus récemment la Corée du Nord se vantent de leur possession d'armes nucléaires non ? Donc Dougouba devrait être le seul pays à s'incliner devant ce principe militaire dont on ignore d'ailleurs

## Le vrai sens ? Que nenni !

Les avions acquis par les FAMa ne sont pas fabriqués ici. Mieux encore, d'autres pays, comme le nôtre, en disposent depuis fort longtemps. Alors qu'ont-ils de secrets ses aéronefs que les autres acheteurs ne connaissent pas ? D'ailleurs tout n'a pas été montré à l'aéroport. Le ministre de la Défense et le chef d'Etat-major général des armées l'ont dit dans leur discours que le reste de l'équipement n'a pas fait l'objet d'expos. Cette information a été également relatée par notre confrère de l'Ortm.

Que les « éternels insatisfaits » arrêtent de nous prendre pour des cons tout en se cachant derrière ce fameux « secret-défense » pour se soulager de leur jalousie malade. Le secret-défense ne concerne que des informations stratégiques qui n'ont rien à voir avec la présentation d'équipements militaires. Autrement, nous n'allions jamais voir nos chars et blindés paradés au défilé du 22 septembre (sic). Comme a dit mon jeune frère Issa Kaba, je le cite : « Même si c'est nèkè kolon ou nèkè falaka venu de Bintagoungou on est fier, ça vaut mieux que les charognards qui ont bouffé notre argent pour nous promettre des blindés qu'on attend toujours ». Fin de citation ! Donc comme lui, moi aussi je dirais tout simplement qu'on est preneur.

À mercredi prochain sous de bons auspices, inch'Allah !!!

**Lassine M'Boua DIARRA,**

**Révolté d'un jour**



**PRET IMMOBILIER**

Le Prêt Immobilier de la BDM-SA permet de financer tout type de projet immobilier sur une durée maximum de 20 ans : achat de maison, achat de terrain, achat d'appartement, etc .

Un taux de 8% pour une durée de 1 à 10 ans	Un taux de 8,5% pour une durée de 10 à 15 ans	Un taux de 9,25% pour une durée de 15 à 20 ans
--	---	--

Garanties : Hypothèque sur TF en plus des autres sûretés (engagement de domiciliation de salaire, assurance vie)

Durée: 20 ans en tenant compte de la durée d'activité restante du client.  
Montant: en fonction de la capacité d'emprunt.

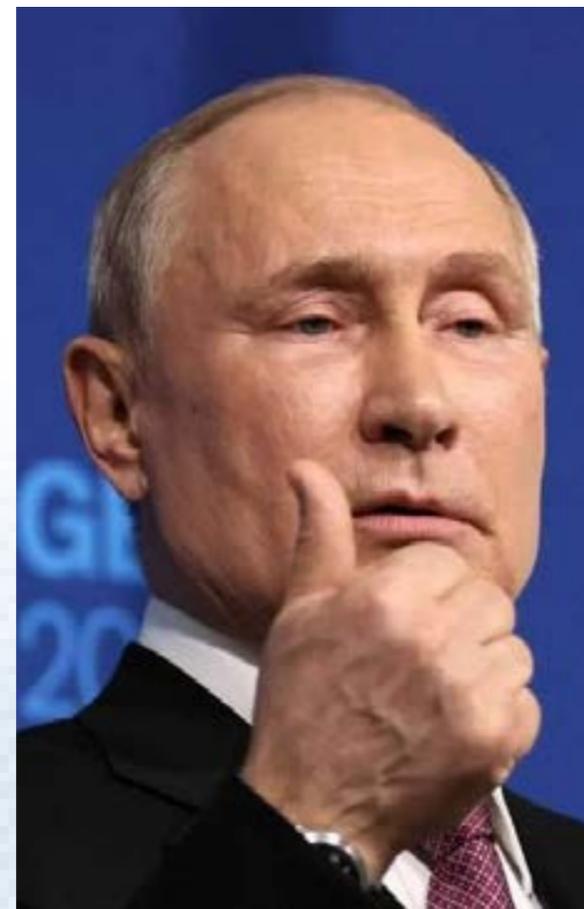
VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE

**BDM SA**

# Algérie - Russie

## Un partenariat plus que jamais solide

L'opération « Bouclier du désert » aura lieu en novembre dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, a annoncé l'agence de presse russe Tass. Moscou et Alger ont récemment renouvelé leur partenariat stratégique dans plusieurs domaines.



Historiquement, les relations entre la Russie et l'Algérie sont basées sur une importante coopération militaire qui ne se dément pas. Ces relations se sont renforcées encore davantage sous la présidence de Vladimir Poutine.

La volonté commune de consolider le partenariat stratégique entre Alger et

Moscou a été renouvelée avec l'arrivée au pouvoir en 2019 du président Tebboune. Une volonté qui se concrétise jour après jour sur le terrain. L'opération « Bouclier du désert » qui aura lieu en novembre en est une nouvelle preuve. Cent soixante soldats russes et algériens participeront à cet exercice qui consiste à rechercher, trouver et éradiquer des groupes terroristes dans le désert.

## Une proximité d'analyse

Les relations entre les deux pays ont connu, ces derniers mois, une intensification des visites et une augmentation de l'échange des expertises. Les deux pays, riches producteurs d'hydrocarbures, tentent de renforcer leur coopération dans le domaine énergétique, à l'heure où le marché mondial est en pleine mutation.

Selon la chercheuse et universitaire Mansouria Mekhfi, Moscou et Alger « partagent la même analyse sur de nombreux dossiers de politique internationale » : ils ont la même détermination à combattre le fondamentalisme islamique et ont annoncé leur opposition commune au printemps arabe.

## Vu sur le net

Mandat d'arrêt international, les Colonels au pouvoir, le processus électoral, la diplomatie du Mali, la refondation etc,

Tieman Hubert Coulibaly sort l'artillerie



Le Mali connaît une crise dont les ramifications ne semblent pas prêtes de s'arrêter. Au moment où les autorités prétendent jouer la carte de l'union sacrée, d'autres maliens, convaincus que la chasse à l'homme reste un pilier de la transition, ont préféré organiser leur sécurité ailleurs, dans des pays qui leur accordent l'asile politique. C'est le cas de l'ancien ministre Tieman Hubert Coulibaly, président de l'UDD et du regroupement politique ARP

Plusieurs fois ministres au Mali, Tieman Hubert Coulibaly est un acteur de la démocratie malienne acquise de longue et tragique lutte qui a abouti en Mars

1991. Depuis la chute du régime d'Ibrahim Boubacar Keita, il fait partie des acteurs qui ont aussitôt proposé et défendu l'option d'aller vite de l'avant en vue de sortir de la transition. Face aux menaces politiques qu'il qualifie de fascistes, il dit avoir choisi la Côte d'Ivoire, terre d'hospitalité, pays frère et ami du Mali.

Dans une interview accordée à nos confrères de Joliba TV News, le président de l'Union pour la Démocratie et le Développement, Tieman Hubert Coulibaly, a brisé le silence, il a pris la mesure de la confusion que vit son pays, il est revenu sur bon nombre de questions et de sujets soulevés par notre confrère Mohamed Attaher Halidou.

Les circonstances du contrat Paramount Group.

Comme il fallait s'y attendre, le chef de file du regroupement ARP s'est défendu en jetant en bloc les insinuations et accusations voilées de la haute cour du Mali qui avait émis un mandat d'arrêt international contre lui : « L'opinion publique a le droit de savoir, ceux qui sont cités ont le droit de se faire entendre par l'opinion publique. Je réagis sereinement malgré ma surprise mais mon point de vue est que cette affaire est politique » explique l'ancien ministre de la défense et des anciens combattants.

Tieman Hubert déplore que ce soit à la base d'un rapport d'audit que cette action a été dirigée et personne d'entre ceux qui sont concernés (du moins il précise son cas personnel), n'a eu la chance de voir ledit rapport. Le contrat dont il est question, selon Tieman Hubert, visait à doter l'armée malienne de capacités en

blindées et il avait passé par les circuits obligatoires, notamment le conseil supérieur de la défense tenu le 27 Mai 2015.

Il a déclaré que des lettres existent entre lui et l'ancien ministre de l'Economie et des finances Mamadou Igor Diarra, mais aussi entre Boubou Cissé et lui. Ces lettres arbitrent sur la manière de procéder d'où le niveau de transparence mise en avant. Mais, précise-t-il, entre temps, Mamadou Igor Diarra est parti du gouvernement et Boubou Cissé et ses services ont changé d'approche et même de monnaie. A la signature du contrat sous Mamadou Igor, c'était le dollar qui était la monnaie retenue et cela est naturel pour ce genre de contrat. Mais son successeur qui était Boubou Cissé a changé le dollar en Euro et d'autres modalités qui créent des blocages.

L'ancien ministre révèle que huit (8) blindés ont été livrés plus tard sur un nombre total de trente-six (36) et les 20% avaient été versés. C'est le ministre de la défense qui est l'acheteur et c'est le ministre de l'économie qui en est le payeur. « Ma responsabilité a été celle de la volonté politique, de moderniser notre armée, de lui donner les moyens. Je ne me reproche absolument rien. Je me demande comment et qui pourrait détourner quoi que ce soit » s'est interrogé le président de l'UDD. Mais il n'a pas exclu que sur des aspects commerciaux, il pourrait y avoir des difficultés. Cela pourrait arriver dans les transactions commerciales.

« Surpris mais étonné »

C'est une dynamique de vouloir disqualifier

des acteurs, voire les neutraliser. Priver un homme de sa liberté sur la base de suppositions et ou même de fantasme est un acte grave, estime Tieman Hubert.

Le chef de l'ARP estime qu'il ne faut pas cibler des gens parce qu'ils ont été ministres et faire peser des soupçons qui les condamnent dans l'opinion alors qu'ils ne sont même pas entendus. Tieman Coulibaly dit souhaiter, très rapidement, donner sa version à qui doit l'entendre. C'est avec une gravité qu'il espère accueillir une commission rogatoire pour prouver qu'il n'a rien fait « d'illégal et de reprochable sur le plan moral et éthique ».

« L'armée comme retour à l'ordre à équidistance des écuries politiques »

L'objectif, pour les militaires, est de conserver le pouvoir par tous les moyens, ils ont fait dérailler la transition en créant des incidents avec presque l'ensemble de ses voisins. L'ancien ministre considère que les choix opérés pour la sécurisation du pays sont dangereux. L'utilisation des mercenaires dans le pays aura des conséquences dramatiques. « Ce que je reproche à la junte, c'est de n'avoir pas su se maintenir à égal distance entre les forces politiques afin que nous puissions conférer à l'armée malienne ce qui est son véritable timbre. C'est-à-dire la force politique qui peut maintenir l'outil politique en place. »

Sans partir par le dos de la cuillère, l'exilé politique administre un coup sec à la gestion du Premier Ministre Choguel Kokalla Maïga « moi je le dis clairement aujourd'hui. Le premier ministre actuel a fait dérailler la transition, totalement.

Monsieur Coulibaly l'accuse et porte comme unique responsable de ce qu'il qualifie d'impasse. Il a été parfaitement incapable de rassembler les maliens.

La coopération avec la fédération de Russie est un partenariat initiée en 2015 selon Tieman Hubert et il a eu les honneurs d'être décoré pour avoir été à l'initiative de cette phase. La précision est donc donnée à ceux qui pensent que la Russie est un problème. L'ancien ministre des affaires étrangères pointe plutôt du doigt ce qu'on qualifie de mercenaires.

Il estime qu'un Etat doit avoir de coopération avec des Etats, telle est son option. Le Mali doit avoir une politique extérieure équilibrée, en raison de la recomposition des zones d'influence, au regard de la dynamique mondiale. Il doit chercher à s'entendre avec tous ses partenaires.

Les responsables ne doivent pas banaliser les informations militaires et stratégiques qui inondent les réseaux sociaux. Les commentaires de grin ne siéent pas à l'armée, encore moins à la guerre. Il y a des postures que les professionnels de la sécurité ne doivent pas accepter.

Un militant d'une refondation globale

Le Mali est dans un système archaïque, sa refondation, soutient Tieman Hubert, doit être économique, culturelle et politique de telle sorte qu'elle cadre et renforce notre défense. Aussi il faut moderniser l'administration afin qu'elle prenne en compte les aspirations des citoyens, revisiter les structures de la justice et de pousser l'application de l'accord pour la paix et la réconciliation

en dépit des imperfections.

L'ancien ministre reste convaincu que son sort personnel importe peu dans les problèmes du Mali. Il est important d'écouter les conseils qui viennent des amis, il ne sert à rien de diaboliser tout le monde, renchérit le président de l'UDD.

Le processus électoral mis en doute

S'agissant des élections, le vote de la loi électorale est une étape qu'il faut saluer positivement. Lors de son adoption, le conseil national de transition a débusqué des intentions de confiscation future. Le chef du regroupement Action Républicaine pour le Progrès s'est dit sceptique au regard de la marche du processus, de la sincérité des scrutins annoncés dans un contexte sécuritaire volatile.

Une autre pomme de discorde au sein de la classe politique, c'est la rédaction et l'adoption d'un projet de nouvelle constitution. Et pour Tieman Hubert, il serait plus sage et réaliste d'aller à une révision de la constitution en vigueur que de se jeter dans une aventure d'en adopter une nouvelle.

Les derniers mots de l'homme sont mesurés. Ils portent les marques de la fraternité, un appel à la cohésion, la force de la diversité et l'exclusion de toute haine. « Je n'ai pas d'ennemi au Mali, j'ai peut-être des adversaires politiques mais jamais d'ennemis. Il est important de nous retrouver, de ne pas confondre nos amis et nos ennemis. »

**ABC**



## Tribune Politique :

Les éventuelles décripsations de la crise malio-ivoirienne concernant les 49 présumés mercenaires.

Cela fera un mois que les 49 présumés «mercenaires» ivoiriens, qui se sont présentés à l'aéroport de Bamako avec des filiations hybrides, sont toujours détenus.

In fine, l'affaire est entre les mains de la justice qui, si elle décide d'approfondir ses enquêtes, alors impérativement, le

juge d'instruction qui sera chargé du dossier, aura une obligation de décerner un mandat de dépôt pour mener à bien ses investigations.

Nonobstant la médiation et les initiatives entreprises par le Président Togolais Faure Gnassingbé, ainsi que l'implication de la Cedeao, de l'Union Africaine (UA) et de l'Organisation des Nations Unies (ONU) afin de libérer les 49 militaires ivoiriens, il n'y a eu actuellement aucun

accord par voie diplomatique.

Et si tel est le cas, comment sursoir donc à l'enquête pour que les inculpés regagnent leur pays?

Le rôle du CNT qui est l'organe législatif de la transition sera prépondérant après un accord entre les 2 nations .

Il aura tout simplement la tâche de voter une résolution afin que la justice suspende toutes poursuites à leur rencontre.

Quels sont les autres mesures possibles que peuvent bénéficier les inculpés?

Il en existe quatre :

Tout d'abord, en cas de la réussite de la médiation internationale, le CNT pourra adopter une résolution afin d'amnistier les mises en cause.

Au delà de ça, il y a la possibilité pour la justice elle-même de les mettre en liberté provisoire et, entre temps, le dossier sera vidé de toute sa quintessence d'autant que les juges vont vers la prescription de l'action publique (10 ans) sans poser d'actes.

Ou bien, la justice va jusqu'au bout en saisissant la chambre de jugement.

Au regard du communiqué du procureur général de la cour d'appel, tout porte à croire que l'instruction et le jugement seront menés par un tribunal civil (la cour d'assise) qui sera compétente pour juger l'affaire.

Par contre, si on vient à leur reconnaître le statut militaire, ils pourront comparaître devant le tribunal militaire.

Enfin, lorsqu'une décision définitive

interviendra, en ce moment, le Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta pourra à souhait, les gracier.

Au regard de tout ce qui précède, le CNT peut intervenir tout comme la justice et le Président de la Transition afin qu'il y ait un dénouement heureux de cette crise et pour plus de cohésion entre les deux peuples.

C'est là que la «vulgarisation du panafricanisme» prendra tout son sens car il sera mis en exergue.

Quand à la justice, elle n'aura qu'à se conforter après le vote de la résolution du CNT.

Selon Montesquieu dans son livre L'Esprit des Lois (1748) : « le pouvoir législatif peut arrêter le pouvoir judiciaire».

Nous avons deux exemples type : primo, la suspension de la détention de Monsieur Issa Kaou Djim par le CNT (organe législatif) auprès de la justice (organe judiciaire).

Deuxio, l'affaire Bourama Tidiane Traoré, député ayant recouvert la liberté le 3 décembre 2014, suite à une résolution de l'Assemblée Nationale qui demandait en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés, de sursoir toute poursuite contre le détenu.

À bien y penser, cette affaire aurait pu faire jurisprudence.

**La Plume de Moune Phan**

Politologue

Analyste géopolitique et stratégie

**Vendredi 5 Août 2022**

**bnda tabaké**

**BNDA**  
La banque à votre service

**SOUSCRIVEZ AU**

# 9 1 3 #

**MA BANQUE EN UN SMS**

www.bnda-mali.com  
N°VERT 80 00 11 80

PCI DSS Certified

f t